Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Recu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

Communauté de Communes du

ID: 038-200030658-20250210-2025_01-DE

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis 300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT Tél.: 04.76.34.11.22 - Fax: 04.76.34.13.37 - Courriel: accueil@cdctrieves.fr

2025/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice: 41

Date de Convocation: 3 février 2025

Présents: Jérôme Fauconnier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaut Bécourt, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier

Pouvoirs: Fabienne Croze à Christian Roux, Marc Rochas à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini. Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants: 39 Pour: 39

OBJET: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Entendu le rapport d'orientations budgétaires 2025 faisant état des évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, des engagements pluriannuels, des informations sur la structure et la gestion de la dette ainsi que sur l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel;

Considérant le débat qui s'est tenu au sein du conseil communautaire le 10 février 2025 ;

Le conseil communautaire prend acte des orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2025.

Fait à Saint-Martin de Clelles, le 10 février 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

compte tenu de la transmission en Préfecture le A 225 et de sa publication le A 225